

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles L. 2123-1 et R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux pour la rénovation de la bande de roulement de la piste cyclable du canal de Huningue – Section Rosenau – Kembs

4. Classification CPV :

Code CPV principal du marché	Libellé du code CPV principal
45 23 31 40 - 2	Travaux routiers
45 11 25 00 - 0	Travaux de terrassement
45 11 27 00-2	Travaux d'aménagement paysager

5. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Prix des prestations	60%
Valeur technique de l'offre	40%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 21-156668 du 26/11/2021.



7. Attribution du marché :

Titulaire :

EUROVIA AL SAS
84, rue de l'Oberharth
68027 COLMAR

Montant des prestations :

Pour un montant total de 117 325,00 € HT, sur la base du cadre de DPGF après négociation remis par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Mardi 1^{er} février 2022

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mardi 1^{er} février 2022

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 1^{er} février 2022

